

Plan de présentation

Introduction

1. Le sous-secteur ETFP
2. Organisation de la Formation Professionnelle
3. Rôle du secteur privé (Charte PPP)
4. Formation Professionnelle Agricole et Rurale

Conclusion

INTRODUCTION

L'enseignement technique et la formation professionnelle, désignent toutes les formes et tous les degrés du processus d'éducation où intervient, outre l'acquisition de connaissances générales, l'étude de techniques et de sciences connexes et l'acquisition de compétences pratiques, de savoir-faire, d'attitudes et d'éléments de compréhension en rapport avec les professions pouvant s'exercer dans les différents secteurs de la vie économique et sociale.

Systeme togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

INTRODUCTION (suite)

Le Ministère de l'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle (METFP) est créé par décret N° 84/165/PR du 13 septembre 1984. Il a pour mission de coordonner et de promouvoir l'enseignement technique et la formation professionnelle sur l'ensemble du territoire national. Organisé par décret N° 85-181/PR du 20 décembre 1985, le ministère intervient dans les domaines suivants:

1. La formation technique initiale,
2. L'apprentissage,
3. La formation et le perfectionnement professionnels,
4. L'orientation et la promotion dans les entreprises publiques et privées, de la main d'œuvre qualifiée et des cadres nationaux.

Systeme togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

INTRODUCTION (suite)

L'organisation actuelle du ministere relve du decret N°2012-006/PR du 17 mars 2012. L'administration centrale du ministere comprend à cejour:

- Un Secretariat Général,
- Une Direction des Affaires financières,
- Une Direction des Ressources Humaines,
- Une Direction des Examens, Concours et Certification,
- Une Direction de l'Enseignement Secondaire Technique,
- Une Direction de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage,
- Une Direction de la Pédagogie et des Programmes,
- Une Direction des Statistiques, de la Recherche et de la Planification

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

INTRODUCTION (suite et fin)

Il existe à coté de ces directions centrales des institutions et organismes rattachés tels que:

- Le Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle,
- L'Institut National de Formation et de Perfectionnement Professionnel,
- Le Fonds National d'Apprentissage, de Formation et de Perfectionnement Professionnels,
- La Commission des Permis d'Ouverture d'Institutions Privées d'ETFP,

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

Le sous-secteur de l'ETFP au Togo a été doté en 2002 d'une loi l'orientation qui fixe ses grandes orientations et missions. Cette loi précise en son article premier que « *le système assure l'acquisition des connaissances théoriques, des capacités et savoir-faire pratiques que nécessite l'exercice d'un métier ou d'une profession qualifiée ainsi que l'adaptation de ces connaissances, de ces savoirs et savoir-faire aux mutations technologiques et à l'évolution des caractéristiques de l'emploi* ».

Cette loi définit par ailleurs les différents types de formation à mettre en œuvre.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

Le budget de l'ETFP représente en 2019 seulement 1,05% du budget général et ne représente que 7,7% des ressources nationales du secteur de l'Education. Les sources privées de financement de l'ETFP sont les associations des parents d'élèves et les ONG.

Les principaux partenaires de l'ETFP à ce jour sont:

1. GIZ,
2. UNESCO,
3. AFD

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

Au niveau secondaire, l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle au Togo assurent trois types de formations à savoir :

1. la formation à temps plein : formation initiale classique,
2. la formation technologique à mi-temps : formation par « alternance » ou formation « Dual »,
3. la formation continue des travailleurs en cours d'emploi.

La formation initiale classique est de type scolaire est faite dans deux sections :

- ❖ une section économique,
- ❖ une section industrielle.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

Chacune de ces sections comprend deux (02) cycles : un cycle long et un cycle court.

Dans le cycle long de la section économique, trois (03) filières sont ouvertes :

1. la filière Techniques administratives G1,
2. la filière Techniques quantitatives de gestion G2,
3. la filière Techniques commerciales G3.

La durée des études est de trois (03) ans et le diplôme préparé est le Baccalauréat de Technicien (BAC G1, G2 et G3).

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

Le cycle long de la section industrielle prépare les élèves aux diplômes de Brevet de Technicien (BT) dans plusieurs filières et de Baccalauréat de Technicien en trois (03) ans dans les filières suivantes :

1. Série E → Mathématique et Technique,
2. Série F1 → Construction Mécanique,
3. Série F2 → Électronique,
4. Série F3 → Électrotechnique,
5. Série F4 → Génie civil,
6. Série Ti/1 → Tuyauterie industrielle.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

Le cycle court de la session industrielle prépare les apprenants au certificat d'Aptitudes Professionnelles (CAP) industriel en trois (03) ans dans les options suivantes :

- Mécanique générale,
- Mécanique automobile,
- Mécanique d'entretien,
- Chaudronnerie,
- Céramique,
- Batik peinture,
- Carrosserie automobile,
- Dessin bâtiment,
- Électricité d'équipement,

Systeme togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

- Électricité automobile,
- Électricité bâtiment,
- Maçonnerie, Carrelage,
- Menuiserie,
- Plomberie Sanitaire
- Macramé,
- Sculpture,
- Tissage,
- Poterie.

Systeme togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

I- Le sous-secteur de l'ETFP

Les activités pédagogiques dans le public sont assurées par mille trois cent soixante quatre (1364) enseignants dont cent vingt (120) femmes. Vingt-deux (22) inspecteurs assurent l'encadrement pédagogique aussi bien dans le public que dans le privé.

II- Organisation de la Formation Professionnelle

La gestion du système de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage est assurée par la direction de la formation professionnelle et de l'apprentissage qui est chargée de la mise en œuvre de la politique du ministère en matière de formation professionnelle et d'apprentissage.

Elle assure l'autorité technique, pédagogique et administrative sur tout établissement public, para public ou privé, les entreprises modernes ou artisanales œuvrant dans les formations et l'apprentissage ainsi que toutes activités relevant de ce domaine

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

II- Organisation de la Formation Professionnelle

Le système formel de formation professionnelle et de l'apprentissage est organisé essentiellement au niveau du cycle court mais l'appui à ce système de formation et à l'entreprenariat est bâti autour de deux (02) grands programmes à savoir :

1. Le ProFoPEJ : Programme de Formation Professionnelle et Emploi des Jeunes.

Ce programme est réalisé avec l'appui de la coopération technique allemande à travers la GIZ et a pour objectif l'amélioration de la qualité des approches priorisées dans la formation professionnelle formelle et non formelle et l'accès à celle-ci, et de la promotion de l'emploi des jeunes.

Le programme axé sur le système de formation de type dual coopératif, permet d'assurer la formation des jeunes en vue de faciliter leur insertion socio professionnelle et le renforcement des capacités des artisans

II- Organisation de la Formation Professionnelle

2. Le PAFPE : Programme d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Emploi.

Ce programme est réalisé avec l'appui de la coopération financière à travers la KFW et a pour objectifs :

- réhabilitation et extension des locaux pédagogiques dans les structures d'enseignement technique et de formation professionnelle publiques et privés,
- équipement d'ateliers de formation et d'unités de production,
- formation et perfectionnement des formateurs et artisans à l'utilisation des équipements,
- développement des programmes de formation dans les établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle, promotion des capacités managériales, appui dans les métiers de l'agro-sylvo-pastoral et de l'agriculture entrepreneuriale.

Systeme togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

II- Organisation de la Formation Professionnelle

Les deux programmes concernent le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et le Ministère du Développement à la Base de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes.

Le ProFoPEJ qui bénéficie de l'appui technique de la GIZ s'exécute à deux niveaux:

Ce programme a élaboré une stratégie de développement de la formation professionnelle par voie d'apprentissage ou par alternance de type dual coopératif dans les villes de **Tsévié**, **Kpalimé** et **Sokodé** dans cinq (05) métiers.

- à **Tsévié** la formation est axée sur la Coupe couture et la Mécanique automobile (2 métiers),
- à **Kpalimé** l'Électricité bâtiment et la Menuiserie bois (2 métiers),
- à **Sokodé** la Mécanique à deux (02) roues (1 métier) .

Ce programme permis le recrutement en janvier 2016 de cent (100) apprentis à raison de vingt (20) par métier.

II- Organisation de la Formation Professionnelle

Outre la formation du **type dual**, le programme a également développé une stratégie de renforcement du partenariat public privé en matière de développement des compétences techniques et professionnelles.

Au niveau du Ministère du Développement à la Base de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes l'accent est mis sur:

- l'appui à l'emploi des jeunes,
- le renforcement des capacités des artisans.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

II- Organisation de la Formation Professionnelle

Le programme PAFPE/KFW est logé au Fonds National d'Apprentissage, de la Formation et Perfectionnement Professionnel (FNAFPP) et appuie dans sa phase pilote sept (07) structures de formation professionnelle touchant les filières de formation suivantes :

- les métiers de l'agriculture/élevage y compris la mécanisation
- les métiers contribuant à la dynamique de l'agriculture (entretien/maintenance agricole, fabrication de matériels, unités de transformation etc...),

Parmi les sept (07) structures de formation retenues, on distingue cinq (05) structures relevant du public et deux (02) du privé.

- Les structures de formation publique sont le CRETFP-Kpalimé, le LETP-Sokodé, le CFTP-Tchamba, le CFTP-Gamé, et l'INFA de Tové.
- Les structures de formation privée sont l'Espace CADOMA à Kpalimé et l'OIC de Notsé.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

II- Organisation de la Formation Professionnelle

Le système informel de l'apprentissage au Togo est essentiellement aux mains des patrons artisans mais la certification des compétences dans les différents métiers est assurée par la Direction des Examens , Concours et Certification du METFP.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

Afin d'assurer un meilleur pilotage et impliquer le secteur privé dans la gouvernance du système ETFP une charte de partenariat Public Privé a été élaborée. Les parties prenantes de cette Charte affirment l'impérieuse nécessité de réformer le système de l'ETFP en un vrai dispositif de Développement de Compétences Techniques et Professionnelles (DCTP) susceptible d'accompagner les secteurs socioéconomiques pour relever le défi de développement durable du pays.

Les domaines de partenariat sont les suivants :

- la politique et le management,
- l'ingénierie de la formation et la pédagogie,
- l'insertion professionnelle,
- le financement,
- un plan d'action opérationnel de cette charte a été élaboré à cet effet et reste à être mis en œuvre.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

Dans le cadre de ce partenariat Public/Privé un projet intitulé "*Modernisation de la formation professionnelle en partenariat avec le secteur privé*" est mis en œuvre depuis juin 2013.

Ce projet a comporté trois (03) volets essentiels :

Volet 1 : - Création du Centre de Formation aux métiers de l'industrie (CFMI).

Volet 2 : - Modernisation de trois centres de formation professionnelle (CRETFP Lomé, CRETFP Kara, LETP Sokodé).

Volet 3 : -Appui pour le renforcement de capacités du FNAFPP.

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

En ce qui concerne le volet 1, une étude de faisabilité a identifié les offres de formation considérées comme porteuses dans la zone portuaire. Il s'agit de :

1. la soudure,
2. le froid climatisation,
3. la mécanique diesel,
4. l'électro mécanique,
5. la mécanique d'entretien,

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

Le Centre de Formation aux métiers de l'industrie (CFMI). assure la formation initiale et continue.

La formation initiale a démarré avec le recrutement de quatre-vingt apprenants (80) en raison de seize (16) par métier est sanctionnée par le Brevet Professionnel (BP).

La formation continue est assurée par l'Association pour la Formation aux métiers de l'Industrie (AFMI) qui est la promotrice du plan de formation.

Les entreprises et les artisans sont les bénéficiaires directs de ce centre qui est l'opérateur.

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

Le deuxième volet concerne l'équipement des ateliers des centres de formation en machines et outils modernes dans le souci de résoudre l'épineux problème de l'adéquation de la formation à l'emploi.

Le troisième volet renforce les capacités financières du FNAFPP en vue de soutenir les plans de formation présentés par l'Association pour la Formation aux métiers de l'Industrie (AFMI).

Systeme togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

IV- FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET RURALE

Vu l'importance de l'agriculture comme moteur du développement et de la sécurité alimentaire et dans le souci du respect des résolutions de la conférence de Malabo en Juin 2014 l'Etat togolais s'est engagé à :

- investir 10% de son Produit Intérieur Brut (PIB) dans l'agriculture,
- mettre un terme à la faim dès 2025, notamment à travers un doublement des niveaux de productivité agricole,
- réduire la pauvreté de moitié à travers une croissance agricole inclusive de 6% par an,
- créer des opportunités d'emploi pour au moins 30% des jeunes dans les filières agricoles.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

IV- FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET RURALE

A cet effet un travail en profondeur se fait actuellement avec la mise en place du projet **Formation Professionnelle Agricole et Rurale (FAR)**.

Les perspectives suivantes sont retenues comme principales pistes d'actions de ce projet:

- un appui direct aux Centres de formation professionnelle agricole et rurale (CFAR) visant à améliorer la qualité de l'offre de formation et les volumes d'apprenants accueillis à travers un accompagnement et une contribution au financement de projets stratégiques de développement (projets d'établissement) des différents centres ayant été identifiés comme actuellement fonctionnels et dispensant une formation agricole (estimé à une vingtaine),
- la mise en place d'un système d'appui (notamment financier) à l'installation, accessible à des jeunes en formation qualifiante, ayant validé leur plan d'installation (environ 1 800 bénéficiaires) ;

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

IV- FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET RURALE

- Le renforcement des pouvoirs publics et plus particulièrement la Direction de la Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDTOPA) du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique dans leur rôle de pilotage, de coordination et de suivi du système de FAR à l'échelle nationale, avec notamment :
 - une contribution à la modernisation, à la diversification et à la structuration de l'offre de formation, des contenus méthodologiques et des supports de formation,
 - une participation à l'adaptation des modalités de certification des FAR, en coopération avec la GIZ (programme Education, et Formation Technique Professionnelle Agricole EFTPA-ATVET suivant le sigle anglais),
 - un accès facilité à l'expertise internationale dans le domaine de l'ingénierie de la FAR, à travers le Réseau FAR International.

Une Stratégie Nationale de la Formation Agricole et Rurale du Togo (SNFAR) est actuellement en cours de finalisation.

Système togolais d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle

CONCLUSION

Le gouvernement togolais conscient que la Formation Professionnelle est le socle du développement économique du pays veut relever actuellement le défi de sa modernisation à travers un vaste programme d'introduction progressive des TIC et de la Technologie du numérique initié actuellement par le Ministère de l'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle.

IV- FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET RURALE

IV- FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE ET RURALE

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

III- ROLE DU SECTEUR PRIVE

ADEQUATION FORMATION-EMPLOI: OUTILS ET APPROCHES

**MERCI DE VOTRE TRES AIMABLE
ATTENTION**